BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1851

972 – MARTINIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE FORT-DE-FRANCE

Ventes et cessions

443 331 434 RCS Fort-de-France.
EC'IMMO MARTINIQUE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 7622.00 EUR.
Adresse : Micolo Plaisance, 97222 Case-Pilote.
Précédent propriétaire : 508 347 911 RCS Meaux. **EC'IMMO.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : EC'IMMO MARTINIQUE Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : Micolo Plaisance 97222 Case-Pilote Capital : 7622.00 EUR Numéro unique d'identification : 443331434 Lieu d'immatriculation : Fort-de-France. Société absorbee : EC'IMMO Forme : Société civile immobilière Adresse du siège : Lambresis 77270 Villeparisis Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 508347911 Lieu d'immatriculation : Meaux. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : . Rapport d'échange des droits sociaux : Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 351 056 euros Passif : 2483 euros L'actif net apporté par la société EC'IMMO à la société EC'IMMO MARTINIQUE s'élève donc à 348 573 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange est fixé à 5708 titres de la société EC'IMMO MARTINIQUE pour 1000 titres de la société EC'IMMO. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur nette des biens apportés (348 573 euros) et la valeur nominale globale des actions rémunérant cet apport (43 506,38 euros), soit 305.066,62 euros, constitue une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société absorbante à un compte intitulé "Prime de fusion" sur lequel porteront les droits de l'associé unique de la société absorbante. . Date du projet commun de fusion : 21.09.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société EC'IMMO MARTINIQUE : 23.09.2024 (au greffe du tribunal de commerce de GTC FORT-DE-FRANCE). Pour la société EC'IMMO : 24.09.2024 (au greffe du tribunal de commerce de GTC de MEAUX)..